

Arrêté portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2018, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ et REIMS.

Le président de l'Université de Bourgogne - Dijon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2018 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2018 ;

ARRETE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2018, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ et REIMS :

Monsieur CHOCHOI David, ingénieur d'études hors classe, président, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Madame MOUQUET-NOPPE Christine, ingénieure d'études hors classe, experte, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Madame CULLOT Nadine, professeure des universités 1ère classe, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur CLAVERIE-ROSPIDE Xavier, attaché d'administration de l'etat, Université de Reims Champagne Ardenne, Troyes.

Monsieur SCHMITT Arnaud, ingénieur d'études classe normale, Université de Lorraine, Nancy.

Madame MALFATTI Hélène, ingénieure de recherche de 1ère classe, suppléante, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Madame RACINE DAHOUI Anne, attachée d'administration de l'etat hors classe, suppléante, Université de Bourgogne, Dijon.

Fait à Dijon , le 31 mai 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne

